

PÈLERINAGES DIOCÉSAINS DE CAMBRAI

174 rue Léopold Dusart – 59590 RAISMES

☎ 03.27.38.12.62 - ✉ pelerinages.cambrai@nordnet.fr

Opérateur de voyages n°IM059110015



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à l'adresse du service des pèlerinages

LOURDES DU JEUDI 17 AU MERCREDI 23 AOÛT 2023

Date limite d'inscription : 16/06/2023

Nom du responsable d'inscription :

M–Mme–Père–Sœur - Nom (en majuscule).....
Nom de jeune fille Prénom
Date de naissance Lieu.....
Adresse
CP..... Ville Profession.....
Tél. fixe Tél. portable
E-mail :.....

Nom de la personne à prévenir en cas d'urgence.....
Tél. fixe : Tél. portable :

HÉBERGEMENT

Devons-nous réserver votre hôtel ? NON OUI Nom de l'hôtel :

Souhaitez-vous :

- Chambre individuelle (dans la limite des places disponibles) avec supplément **à régler avec l'acompte**
 Chambre double avec :
 Chambre à 2 lits avec :
 Chambre à 3 lits avec :

Attention : Si votre ami(e) ne peut finalement partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé.

TRANSPORT

Acheminement en TGV de jour, affrété spécialement pour les pèlerins.

Départ possible (sous réserve de l'accord définitif de la SNCF) de :

Maubeuge Valenciennes Cambrai Douai

Classe : 2^{ème} classe 1^{ère} classe

SANTÉ

Un pèlerin en hôtel doit être totalement autonome ! En cas de besoin, il ne pourra pas s'adresser à l'hospitalité mais devra contacter un médecin de Lourdes. Par conséquent, vous engagez votre responsabilité lors de votre inscription.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Montant du TGV : _____ € Frais d'inscription : 50 € Prix de l'hôtel : _____ €

TOTAL : _____ €

A l'inscription versement d'un acompte de : 330 €

Le solde est à régler pour le 1^{ER} JUILLET 2023 – Chèque à l'ordre de : « Pèlerinages diocésains de Cambrai »

Certains pèlerins ne peuvent partir qu'avec votre soutien, vous pouvez faire un don en faisant un chèque séparé de celui de votre règlement à l'ordre de « Pèlerinages diocésains de Cambrai »

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée par lettre au service diocésain des pèlerinages, par téléphone au 03 27 38 12 62, par mail pelerinages.cambrai@cathocambrai.com. En cas d'annulation du 01 juillet 2023 au jour du départ, il sera retenu un forfait de 100 euros.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions particulières et générales de participation

Fait à _____ le ____ / ____ / ____ Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Merci de tourner la page

AUTORISATION POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES (RGPD)

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre du pèlerinage « **Grand pèlerinage diocésain Lourdes du 17 au 23 août 2023** »

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution.

Merci de cocher les cases correspondantes à votre choix :

J'autorise le Service Diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association Diocésaine de Cambrai sis 30 rue Henri de Lubac – 59400 CAMBRAI à **utiliser mes coordonnées** courriels, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage auquel je m'inscris :

OUI NON

En conséquence, les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les membres de l'équipe chargés de la gestion des événements et voyages organisés par le service des pèlerinages. Ces données sont collectées pour les finalités suivantes :

- Enregistrement des pèlerins inscrits aux pèlerinages du diocèse et correspondances avec les pèlerins.
- Suivi et organisation des pèlerinages (transports, hébergements, restauration).
- Invitation à participer aux nouveaux pèlerinages proposés par le service de pèlerinage du diocèse.

Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- Inscription à un pèlerinage : les données nécessaires au traitement de votre inscription seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat.
- Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 10 ans de la relation commerciale. (article 8 de la loi informatique et Libertés modifiée et article 9 du RGPD)

Les destinataires de ces données sont :

- Le service des pèlerinages du diocèse de Cambrai
- Les différents intervenants nécessaires à l'organisation des pèlerinages (transports, hébergements, restauration).
- L'association diocésaine de Cambrai

Aucune autre information ne sera transmise à un tiers sans votre autorisation préalable.

J'autorise l'Association Diocésaine de Cambrai à **utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services :**

OUI NON

Conformément à la législation en vigueur (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement. Pour exercer ces droits, vous devez adresser au service des pèlerinages un courrier postal : 174 rue Léopold Dusart – 59490 RAISMES ou un email : pelerinages.cambrai@nordnet.fr

Je soussigné (prénom et nom) :

déclare avoir plus de 18 ans ou être compétent à signer ce formulaire en mon nom propre. J'ai lu et compris toutes les explications de ces autorisations.

Fait à : _____ Le :

Signature

organisé par le diocèse de Cambrai, **j'autorise ma participation** à titre gratuit aux séances de prises de vues réalisées par la direction diocésaine OUI NON

Date de l'autorisation : _____

L'utilisation des images et enregistrements sonores réalisés par leurs publications ou diffusions sur tous supports et/ou modes d'exploitation ci-après désignés : Newsletter, Page Facebook, Twitter, site internet, revue diocésaine, newsletter) sans limite de quantité, dans le cadre du pèlerinage mentionné.

Ainsi, vous reconnaissez et acceptez que votre image, votre nom, votre voix, votre interview et tout ce qui aura pu être filmé par les caméras et/ou photographié vous concernant, puissent être fixés et/ou utilisés et/ou reproduits, représentés ou adaptés en tout ou partie par le diocèse de Pontoise, à titre gracieux.

Cette autorisation est donnée **pour une durée de 5 ans**. Et au plus tard à la fin de la promotion du pèlerinage pour lequel mon image sera utilisée.

Vous comprenez et acceptez que votre accord n'oblige nullement le diocèse de Cambrai à utiliser votre interview et/ou les images fixes et/ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître. En outre, les adresses, numéros de téléphone et adresses mail que vous avez renseigné sont nécessaires dans le cadre de la gestion des images collectées par le diocèse de Cambrai et leur utilisation par le service diocésain des pèlerinages. Elles sont destinées au responsable du Service diocésain des Pèlerinages, 174 rue Léopold Dusart à Raismes. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du responsable du service diocésain des pèlerinages du diocèse de à l'adresse suivante : 174 rue Léopold Dusart – 59400 raismes

Enfin vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

Je garantis avoir tout pouvoir pour accorder la présente autorisation. Je garantis le diocèse de Cambrai contre toute action ou contestation de tiers concernant l'utilisation et l'exploitation de mon image, de ma voix et de mes propos.

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé. Bonpour accord »)

Billet gagnant : Vous avez gagné un billet pour le voyage, vous devez vous rapprocher de la personne ou paroisse qui vous a vendu le billet. Elle vous remettra un chèque du montant du transport et des frais d'inscription. Ce chèque est à joindre à votre feuille d'inscription.